



Réunion du 06 avril 2020

Président : M. Edouard DELAMOTTE

Présents :

Mme Christine TASTAVIN

MM. Claude COLOMBO, Pierre LAFON, Bernard JAMMES, François ROUSTAN, Patrick SCALA, Francis MAGGI, Alain BROCHE,

Excusés : M. Gérard ALUNNI

### MODALITES DE RECOURS

**Conformément aux dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F., les décisions du Comité de Direction sont susceptibles d'Appel à la Ligue Méditerranée de Football.**

\*\*\*\*\*

Cette séance réalisée en visio conférence débute à 18H00

Le Président ouvre la séance en remerciant les membres présents de participer à cette visioconférence hebdomadaire.

#### **INTERVENTION DU PRESIDENT**

Le Président fait un compte-rendu de la réunion du Bureau Exécutif de la Ligue qui s'est tenu le 01 avril 2020.

- Sur les élections, le COMEX prévu le 03 avril 2020 définira le nouveau calendrier électoral. En conséquence, l'élection au Comité Directeur Du District devrait avoir lieu entre septembre et décembre 2020.
- Concernant les compétitions, le Bureau Exécutif de la LMF a commencé à examiner toutes les hypothèses en fonction de la décision prise par la FFF mi-avril sur la poursuite ou l'arrêt définitif des compétitions.
- Un bilan a été dressé suite au retour du recensement des manifestations annulées ou reportées adressé aux 600 clubs affiliés de la LMF, celui-ci sera envoyé aux services de la Région.
- La F.F.F a mis en place un fonds de solidarité du football. Ce fond sera alimenté par la F.F.F, les Ligues et les Districts en fonction des capacités de chacun.

Au niveau du District de la Côte d'Azur, le Président fait un compte-rendu du retour des clubs après les contacts qui ont été pris afin de s'informer de leur situation face au COVID 19.

#### **PERSONNEL DISTRICT**

Concernant la demande de mise en chômage partiel du personnel du District, une autorisation pour 7 emplois pour une période de 13 semaines nous a été accordée.

#### **COMPETITIONS**

Alain BROCHE et Francis MAGGI font le point sur la future organisation des championnats générationnels qui sera mise en place lors de la saison 2020/2021.

Un premier commentaire est effectué sur les réponses qui leur sont parvenues suite au questionnaire qui a été transmis aux clubs afin de connaître les catégories et le nombre d'équipes qu'ils envisagent d'engager dans ces compétitions.  
Ils rappellent que les clubs ont jusqu'au 20 avril pour retourner ce questionnaire.

#### **TOUR DE TABLE**

M Patrick SCALA évoque le listing des homologations de terrains édité par la LMF. Il fait part de son inquiétude concernant la situation des terrains du DCA.  
Suite à la demande de M Alain BROCHE concernant la date d'ouverture de la campagne 2020 du dispositif "Projets Sportifs Fédéraux" de l'A.N.S, il lui est indiqué que les dossiers vont être adressés aux clubs qui auront jusqu'au 31 mai 2020 pour les déposer.

#### **COURRIER**

L.F.A : PV de la réunion du BELFA du 30/03/2020

L.M.F : PV de la réunion du Bureau Exécutif du 01/04/2020

La séance est levée à 20 h

Le Président

E. DELAMOTTE

Le Secrétaire de Séance

F. MAGGI